RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

France Travail

apec

jeudi 5 février 2026

Communiqué de presse
Direction générale de France Travail

Après 50 ans, l'âge devient un frein majeur au retour à l'emploi des cadres

Dans une nouvelle étude, l'Apec et France Travail dressent le portrait des demandeurs d'emploi cadres seniors inscrits à France Travail, mettant en lumière leurs parcours, leurs difficultés et leurs leviers de rebond. Une invitation aux acteurs de l'emploi à repenser leurs pratiques, pour favoriser un retour durable à l'emploi.

« Si le marché de l'emploi cadre reste globalement dynamique, les seniors continuent à être plus exposés au chômage que leurs collègues plus jeunes, sur la longue et la très longue durée. Il est crucial de changer les regards. Ces travaux de l'Apec et de France Travail soulignent l'importance d'un accompagnement spécifique et, surtout, de la valorisation de l'expérience et des compétences des cadres seniors pour faciliter un retour durable à l'emploi. À l'heure où l'Insee publie un solde démographique négatif pour la première fois depuis la Seconde Guerre mondiale, la mobilisation de toutes les compétences, et en particulier celles des seniors, est un enjeu majeur pour notre économie et notre modèle social. » **Laetitia Niaudeau, directrice générale de l'Apec.**

« À 50 ans et plus, trop de cadres se heurtent encore à des obstacles injustifiés dans leur recherche d'emploi, alors même que leur expérience constitue un atout majeur pour les entreprises. Avec l'Apec, nous avons voulu objectiver cette réalité grâce à des données précises, pour mieux comprendre leurs parcours, leurs difficultés et leurs leviers de rebond. Ce portrait doit servir de point d'appui pour faire évoluer les regards, adapter les pratiques et renforcer l'accompagnement. Et c'est pourquoi, dans le cadre de la mobilisation pour les 50 ans et plus, nous avons créé une offre de services spécifique. Car plus les suivis sont personnalisés et adaptés aux profils de chacun, plus les chances de retour à l'emploi sont renforcées. C'est une responsabilité collective : celle de permettre aux cadres seniors d'accéder durablement à l'emploi et de répondre, en parallèle, aux enjeux actuels de recrutement. » **Thibaut Guilluy, directeur général de France Travail.**

Retrouvez l'actualité de France Travail sur : www.francetravail.org/accueil/

CONTACTS PRESSE
Jennifer Reglain – 07 77 28 15 46 – jennifer.reglain@pole-emploi.fr
Elsa Becherra – 06 12 59 04 23 – elsa.becherra@apec.fr

Fin juin 2025, 210 000 cadres de 50 ans et plus étaient inscrits à France Travail, dont 173 600 en catégories A, B ou C. Si le chômage cadre reste globalement limité (4,2% pour l'ensemble des cadres), il augmente après 50 ans (4,6%). Chez les non-cadres, la tendance est inverse (7,0% après 50 ans, contre 9,2% pour l'ensemble).

Des durées de chômage plus longues, surtout après 60 ans

26 % des cadres seniors connaissent un chômage de longue durée*, contre 17% des cadres en moyenne, avec un pic de 40% chez les 60 ans et plus, dont 24% sont en très longue durée*. Les hommes sont davantage touchés que les femmes (28% contre 24%).

Concernant les revenus, 60% perçoivent une indemnisation, inférieure à 2000 € pour un tiers d'entre eux. Et certains font face à des difficultés financières marquées, puisque 6% bénéficient du RSA.

L'âge : un frein persistant malgré des compétences reconnues et des profils engagés

Neuf cadres seniors sur dix estiment que leur âge les désavantage dans leur recherche. Pourtant, ils restent motivés et engagés, souhaitant contribuer à la transmission des compétences et à l'innovation. Ils sont par ailleurs aussi nombreux que les cadres plus jeunes à souhaiter se former, notamment aux nouvelles technologies, dont l'intelligence artificielle.

En 2024, 24 150 cadres seniors demandeurs d'emploi ont entamé une formation, soit 21% de l'ensemble des cadres ayant débuté une formation.

Renforcer l'accompagnement et changer le regard des recruteurs

Ces spécificités appellent un accompagnement ciblé, valorisant l'expérience et l'adaptabilité des cadres seniors, et un travail de sensibilisation des recruteurs pour transformer l'expérience en levier de performance et non en frein

Face à ces enjeux, l'Apec et France Travail réaffirment leur engagement commun : soutenir les talents expérimentés et sensibiliser les entreprises pour faire de l'expérience non plus un risque perçu, mais un levier de performance et de transmission.

** longue durée : au moins 12 mois de chômage sur les 15 derniers mois ; très longue durée : plus de deux ans en catégorie A sur 27 mois*

Retrouvez l'actualité de France Travail sur : www.francetravail.org/accueil/

CONTACTS PRESSE
Jennifer Reglain – 07 77 28 15 46 – jennifer.reglain@pole-emploi.fr
Elsa Becherra – 06 12 59 04 23 – elsa.becherra@apec.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

France Travail

L'Apec et France Travail au service des demandeurs d'emploi cadres

L'Apec accompagne les cadres seniors dans leur évolution ou leur retour à l'emploi grâce à des solutions concrètes, gratuites et accessibles partout en France, notamment:

- l'atelier « Valoriser les atouts de son expérience senior », pour aider les cadres expérimentés à structurer et mettre en valeur leurs compétences ;
- le dispositif de mentoring « Talents Seniors », qui met en relation des cadres seniors en recherche d'emploi avec des dirigeant·es ou décideur·euses, pour un accompagnement de 12 mois ;
- le programme « Nouveaux Horizons », destiné aux cadres en recherche d'emploi de longue durée : un parcours collectif de 6 jours de séminaires, complété par un suivi personnalisé avec un·e consultant·e, visant à renforcer la confiance, redynamiser le plan d'actions et préparer les entretiens d'embauche.

France Travail s'appuie sur son partenariat avec l'Apec afin de proposer des services dédiés aux demandeurs d'emploi cadres, particulièrement les plus expérimentés d'entre eux.

Afin de répondre à l'ensemble des besoins des demandeurs d'emploi cadres France Travail mobilise :

- un accompagnement personnalisé dédié à l'optimisation de la recherche d'emploi et au renforcement de l'attractivité professionnelle, Agil'cadres,
- des services et des webinaires spécifiques sur des thématiques dédiées : création/reprise d'entreprise, formation professionnelle, formes alternatives d'activité, marché du travail, négociation salariale…
- des dispositifs de mise en réseau tels que des clubs, des jobdatings dédiés…

France Travail propose également, au plus près des territoires, un accompagnement renforcé et personnalisé pour les demandeurs d'emploi de plus de 50 ans :

- des ateliers collectifs « Seniors 360 » pour présenter toute l'offre qui leur est dédiée ;
- des ateliers « 50 Dynamiques et perspectives » pour les demandeurs d'emploi qui ont besoin de retrouver une dynamique vertueuse dans leur recherche d'emploi ;
- des ateliers emploi-retraite co-animés avec l'Assurance retraite et l'Agirc-Arrco pour les accompagner dans leur transition vers la retraite ;
- le parcours intensif « Boost 50+ » pour retrouver une dynamique d'emploi en 3 à 6 mois ;
- le parcours de formation professionnelle « Atout senior » mêlant théorie et pratique dans le cadre de reconversion professionnelle ;
- des job-dating 50+

CONTACTS PRESSE
Jennifer Reglain – 07 77 28 15 46 – jennifer.reglain@pole-emploi.fr
Elsa Becherra – 06 12 59 04 23 – elsa.becherra@apec.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

France Travail

À propos de France Travail

France Travail a remplacé Pôle emploi au 1er janvier 2024.
France Travail est l'opérateur public de référence du marché de l'emploi. Dans le cadre de sa mission de service public, l'établissement s'engage à garantir l'indemnisation et l'accompagnement de toutes les personnes à la recherche d'emploi et à répondre aux besoins de recrutement de toutes les entreprises. Pour ce faire, France Travail s'appuie sur un réseau de près de 900 agences de proximité, sur 55 000 collaborateurs et sur la coopération avec tous les autres acteurs de l'emploi, de l'insertion et de la formation, réunis dans le Réseau pour l'emploi.

À propos de l'Apec

L'Association pour l'emploi des cadres, est une organisation paritaire qui accompagne les cadres et jeunes diplômé.es (dès Bac+3), en particulier les publics les plus fragiles face à l'emploi. Opérateur du Conseil en évolution professionnelle (CEP), elle a accompagné près de 230 000 personnes en 2025, dont plus de la moitié via le CEP. Dans un contexte de tensions de recrutement, l'Apec aide aussi les entreprises, notamment les TPE-PME, à trouver les compétences dont elles ont besoin. Son observatoire analyse les grandes tendances du marché de l'emploi cadre. L'Apec est présente sur tout le territoire avec plus de 80 centres, dans l'Hexagone et en Outre-Mer. Apec.fr est un des principaux jobboards du marché de l'emploi cadre (2,5 millions d'offres publiées en 2024). En savoir plus : corporate.apec.fr

Retrouvez l'actualité de France Travail sur : www.francetravail.org/accueil/

CONTACTS PRESSE
Jennifer Reglain – 07 77 28 15 46 – jennifer.reglain@pole-emploi.fr
Elsa Becherra – 06 12 59 04 23 – elsa.becherra@apec.fr